

## PROCES VERBAL

### REUNION DU BUREAU

#### DU CROS

du 08 septembre 2008 à 19 heures

au CROS

à CHALONS EN CHAMPAGNE

◆◆◆◆◆

**Membres du Bureau présents :** M<sup>mes</sup> CHARLIER, MORLET et TEDESCHI, MM. ATTAFI, BUSSY, COLLOT, GRASMUCK, LAURENT, LEQUEUX, MOREAUX, PREVOST, RENOUX, ROTHIER et VILLE.

**Membres du Bureau excusés :** aucun

**Membre du Bureau absent :** M. SOIN

**Invités présents :** M<sup>me</sup> BERTRAND, Melle BOTELLA et M. RIGAUDEAU.

**Invité absent :** Docteur MOURET.

◆◆◆◆◆

Le quorum étant atteint, Monsieur ROTHIER ouvre la séance à 19 heures, remercie les membres d'être présents et souhaite une bonne rentrée à tous après des vacances ponctuées de Jeux Olympiques.

#### I – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DU 02/06/08

Aucune remarque n'étant formulée sur le projet de procès-verbal de la réunion du Bureau du 02 juin 2008, Monsieur PREVOST procède à l'approbation de ce procès verbal.

**Celui-ci est approuvé à l'unanimité.**

#### II – INFORMATIONS GENERALES

##### ➤ Conseil Régional :

Monsieur ROTHIER informe que Monsieur Fabrice JACQUES, responsable du pôle sport au Conseil Régional, quitte son poste pour prendre ses fonctions fin septembre à la direction générale des services de la ville de Reims. Mademoiselle Sophie SAINT AUBIN est promue à ce poste vacant au 1<sup>er</sup> octobre 2008. Dans ce contexte, Monsieur Jacques MEYER, Vice-président en charge du sport au Conseil Régional, a demandé à Monsieur ROTHIER, la veille sur l'espace du Conseil Régional à la foire-exposition de Châlons, d'arrêter une date afin de déterminer la façon de travailler entre les deux structures. Cet entretien devrait avoir lieu le 10 ou le 17 septembre.

##### - point sur les différents dispositifs :

Le bilan est sensiblement le même que lors du Bureau du 02 juin dernier : certaines Ligues et Comités Régionaux n'ont pas encore perçu le solde de leur subvention de fonctionnement 2007, en raison de dossiers incomplets, selon la Région.

Monsieur VILLE déplore que certains courriers adressés à la Région, manifestement, n'arrivent pas à leur destinataire. Cependant, grâce à la collaboration efficace de Madame Isabelle PILLARD, assistante au pôle sport, le suivi des dossiers est assuré en permanence et le Bureau la remercie pour sa disponibilité auprès du mouvement sportif.

Monsieur VILLE rappelle le besoin des ligues et comités régionaux de détenir un an de trésorerie d'avance pour faire face aux diverses dépenses avant le versement des subventions.

Cette année, les dossiers actions spécifiques en investissement seront étudiés en commission permanente du 15 septembre.

Monsieur GRASMUCK rapporte le problème de la ligue de Gymnastique soumise à cette règle comptable qui, de plus, engendre un problème de compatibilité entre la saison sportive (septembre à août) et l'année civile retenue par les services de la Région pour l'attribution des subventions. De ce fait, la Région réclame à la ligue la somme de 642 €. Un entretien doit être fixé rapidement entre Madame SALAUN, en l'absence de Président à la ligue de

Gymnastique, et la Région afin de solutionner ce dossier et obtenir des éclaircissements sur les critères d'attribution et règles d'utilisation des subventions d'investissement. Monsieur GRASMUCK demande l'aide du CROS en la matière.

Monsieur BUSSY rappelle la règle comptable selon laquelle, dans le cadre des actions spécifiques en investissement, on ne peut présenter une facture antérieure à la commission permanente qui a validé l'action. Madame CHARLIER rappelle l'accord de principe selon lequel la subvention action spécifique en investissement est utilisable sur 2 ans pour une action qui n'aurait pu être mise en place sur l'année concernée.

Comment faire vivre une ligue si elle doit attendre la fin d'année pour investir dans du matériel dont elle a un besoin urgent ?

A la lecture du rapport de la commission permanente du Conseil Régional du 07 juillet dernier, on constate que de nouveaux ambassadeurs « non sportifs » empiètent sur le budget sport.

#### **- Jeux Régionaux des Jeunes 2007 :**

En commission permanente d'avril, les services de la Région ont jugé irrecevable notre demande de versement de solde de subvention Jeux Régionaux des Jeunes 2007. Monsieur ROTHIER relate à nouveau l'historique de ce dossier litigieux (voir procès verbaux précédents) et remet aux membres du Bureau un projet de note de synthèse, rédigée par Monsieur BUSSY, à remettre à Monsieur BACHY le jour de l'entretien qui aura lieu prochainement avec Monsieur MEYER afin de trouver enfin une solution satisfaisante. Si aucune solution n'est trouvée, il est prévu de demander à nouveau un entretien à Monsieur BACHY en novembre.

Il est à noter que la somme réclamée par le Conseil Régional (9 427,97 € + 283 € de frais, soit 9 710,97 €) a été déduite du versement de l'acompte de la subvention de fonctionnement 2008.

Ce litige met en évidence un problème financier (factures qui auraient dû être libellées au nom du CROS) et un problème de fond (le Conseil Régional sait très bien dans quelles circonstances ces Jeux ont été organisés dans le cadre d'une étroite collaboration CROS / UNSS).

**Madame MORLET propose d'aborder le sujet lors de son entretien annuel UNSS / Conseil Régional avec Monsieur MEYER, et consultera ses collègues en ce qui concerne une prise en charge éventuelle partielle par l'UNSS si aucune solution n'est trouvée.**

Pour les prochains Jeux prévus en 2009, on ignore la position du Conseil Régional et du CNDS.

**Le Bureau décide de reporter les prochains Jeux en 2010 faute de partenaires financiers fiables (le litige des Jeux 2007 devant être clarifié avant tout nouvel engagement) et en raison de l'année électorale pour le CROS qui ne souhaite pas s'engager financièrement pour une éventuelle nouvelle équipe si les élus en place ne sont pas reconduits.**

Il conviendra alors de demander une provision pour les Jeux 2010 sur le CNDS 2009.

Un courrier doit être adressé aux ligues et comités régionaux afin de les tenir informés de la suite à donner.

#### **➤ DRDJS :**

##### **- campagne CNDS 2008 :**

La 4<sup>ème</sup> commission régionale s'est correctement déroulée le 27 juin mais seulement 4 personnes du mouvement sportif étaient présentes.

La 5<sup>ème</sup> commission aura lieu le 23 septembre à 18 heures 30 à la DRDJS et on espère plus de présents.

##### **- accompagnement éducatif :**

Il restait encore 80 000 € non utilisés au 27 juin 2008.

Le club d'Echecs châlonnais a déposé une douzaine de projets, profitant du dispositif pour se faire connaître.

On constate que selon les disciplines les obligations en matière d'assurance des intervenants sont différentes.

Madame MORLET demande au CROS de lui faire connaître les porteurs et destinataires des projets.

**- réorganisation du service sport à la DRDJS :**

- CURSAZ Ezzate, professeur de sport : CNDS régional et suivi des ligues ;
- HOERTH Sophie, professeur de sport : CNDS départemental et accompagnement éducatif ;
- BARROIS-CHOMBART Anne : référente DRDJS et CREPS de Reims pour le sport de haut niveau ; en charge de la coordination des conseillers techniques sportifs et des coordonnateurs des équipes techniques régionales ainsi que des crédits qui leurs sont conférés ;
- THIRY Emmanuel : Inspecteur

Monsieur ROTHIER a suggéré à Monsieur SIBLOT l'organisation d'un moment convivial afin de présenter le nouveau personnel au mouvement sportif.

**- CRIB (Centre de Ressource et d'Information pour les Bénévoles) :**

La cellule de concertation des CRIB en Champagne-Ardenne, initiée par la DRDJS, devant permettre de mutualiser sur le niveau régional les expériences et savoirs faire des structures CRIB départementales, a été confiée à Profession Animation Sportive 51 (PSA 51) - **sans consultation préalable du CROS** - afin de mettre en œuvre une cellule de concertation **régionale** des CRIB en Champagne-Ardenne, à savoir élaborer un « espace, un lieu d'échange, de concertation, de rencontre et de ressource » entre les porteurs de projets CRIB en Champagne-Ardenne, les DDJS, les CDOS et le CROS, avec des référents désignés dans chaque structure.

Il est primordial que le CROS et les CDOS définissent une politique commune de réaction suite à la réception du questionnaire du 02 juin adressé par PSA 51 et auquel les CDOS Ardennes et Marne ont répondu sans joindre les fichiers demandés.

Monsieur VILLE déplore le manque de réponse de la DRDJS à son courrier du 28 mai dénonçant « certaines anomalies » dans le processus.

Le CRIB de l'Aube repose sur 4 entités (financé uniquement par le CNDS à hauteur de 3 000 € pour chaque structure) : le CDOS, la Maison des Jeunes, l'Office

Municipal des Sports de Troyes et APASSE 10 (= Profession Sport). Or, cette dernière semble vouloir, comme les autres associations « Profession Sport », s'arroger l'exclusivité du dispositif. Ce qui inquiète les URSSAF qui mettent à disposition gratuitement le logiciel de gestion des paies. Il est à noter que dans d'autres régions, certaines structures facturent leur prestation très chère.

Le CDOS de l'Aube devrait obtenir prochainement un poste FONJEP sport à hauteur d'environ 7 000 € l'an.

**➤ Point sur les différentes actions du CROS :**

**- dispositif de formation 2008 / 2009 :**

Dans le cadre de son objectif de mettre en place un dispositif de formation régional qui permettrait de mutualiser les formations des associations champardenaises (à destination des salariés et bénévoles) tous secteurs confondus, et ce gratuitement pour les stagiaires, le Conseil Régional a dévolu à la CRESCA (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et solidaire de Champagne-Ardenne) le rôle de plate-forme régionale des formations, mettant fin à la traditionnelle convention de formation CROS / REGION. Ainsi, aucune convention ne sera signée pour la saison 2008 / 2009.

Dans le courant de l'été, un marché de service a donc été ouvert en direction des acteurs de l'économie sociale avec une date butoir de réponse à l'appel d'offre fixée au 03 septembre 2008. Compte tenu de ce délai très court, de la période estivale et du cahier des charges draconien, seuls le CROS et les CDOS Aube et Haute-Marne ont pu faire des propositions dans les temps.

**Il est à noter que si nos propositions ne sont pas retenues, les formations proposées dans le cadre de ce dispositif ne peuvent plus être mises en place même hors de ce cadre en raison de la propriété intellectuelle** (alors que le Conseil Régional a sollicité l'expertise du CROS pour dresser l'appel à projet).

**D'autre part, sans le soutien financier de la Région, il devient très difficile de financer les formations.**

Le CDOS Ardennes, qui n'a pas répondu à l'appel d'offre, compte donc bien mettre en place les formations qu'il a proposées dans son

calendrier déjà diffusé au sein du mouvement sportif.

Le CDOS Marne, qui n'a pas non plus répondu à l'appel d'offre, s'attache à la convention qu'il a signée avec le Comité Départemental Marne des OMS et les 5 OMS marnais pour conserver leurs modules de formation.

De l'avis général des membres du Bureau et de la commission Formation du CROS, ce nouveau dispositif, certes mis en place pour un galop d'essai de septembre 2008 à février 2009, est d'ores et déjà voué à l'échec. Le mouvement sportif champardennais doit se mobiliser pour conserver la possibilité de former ses bénévoles et salariés dans des conditions optimales alors que 2009 est une année électorale qui va voir arriver dans les ligues, comités régionaux et départementaux et les clubs de nouveaux dirigeants désireux de se former.

Monsieur VILLE rappelle l'existence des MAIA (Mission d'Accueil et d'Information des Associations) mises en place dans chaque département et visant à simplifier les relations entre les administrations et les associations, permettant à ces dernières d'accéder plus facilement à l'information qui les concerne. Ce dispositif d'Etat est donc susceptible d'aider le mouvement sportif en la matière.

#### - sport-santé :

**Réunion hebdomadaire Sport Santé** avec le Docteur VANDENDAELE, le Docteur GRILLON, Monsieur BOURGEOIS et Mademoiselle JUNG : réalisation d'une trame regroupant 16 documents « Sport-Santé » mise à disposition sur le site de la DRDJS à destination des Ligues et Comités Régionaux. Les Ligues et Comités peuvent donc faire des liens vers cette rubrique ou encore télécharger ces documents pour les rendre visibles sur leur propre site.

Il est prévu d'envoyer par mail cette information aux divers Comités Départementaux pour pouvoir toucher par leur intermédiaire les clubs de Champagne-Ardenne. Un affichage stratégique au sein de leur structure permettra aux dirigeants sportifs de prouver leur attachement aux valeurs de la protection de la santé du sportif et de la promotion du Sport-Santé.

**Participation à la journée « Bien Manger, Bien Bouger »** : L'EFSRA organisera le dimanche 21 septembre 2008, au parc de Champagne, une journée « Bien Manger, Bien Bouger ». Le CROS participera à l'évènement en animant un stand et en fournissant des lots pour le tirage au sort.

**Relance du comité de pilotage** : le 19 juin 2008 a eu lieu à la DRDJS, le deuxième Comité de Pilotage Sport-Santé. Nous avons exposé à Monsieur Patrick MAGALOFF (Directeur de la Mission « Médical et Sport-Santé » au CNOSF), les divers projets Sport-Santé menés en Champagne-Ardenne

**Superquizz Sport-Santé du CDOS de l'Aisne** : le jeu de l'oie peut être fabriqué pour un coût de 1 000 € TTC unitaire pour une commande de 5 exemplaires. Délai : 4 semaines. Livraison du tout au CROS pour limiter le coût, frais de port en sus à répartir sur chaque structure.

Passent commande d'un exemplaire : les CDOS Aube, Marne et Haute-Marne et le CROS. L'UFOLEP de la Somme devant en commander un également, le total de 5 est atteint.

On doit demander au CDOS Aisne le prix d'un jeu à l'unité.

#### - foire-exposition de Châlons :

Le CROS était présent à la fois sur le stand de la Préfecture, avec entre autres entités, la DRDJS, et sur le stand de l'Office Municipal des Sports de Châlons le vendredi 05 septembre dernier.

Contrairement à l'édition 2007, le bilan est plutôt mitigé du fait de l'emplacement peu passager de l'OMS et du manque d'animation sur le stand de la DRDJS.

### III – FINANCES

Le budget a été revu à la baisse compte tenu de la subvention du GRSP (Groupement Régional de Santé Publique) perçue à hauteur de 10 000 € contre les 26 000 € sollicités. Ceci ne remet pas en cause son équilibre, les prévisions de dépenses ayant été diminuées sur ce poste.

L'Administration Pénitentiaire ayant confirmé son soutien à hauteur de 9 000 €, les actions

sont poursuivies dans les maisons d'arrêt de Châlons et Reims.

Le CNDS (66 000 € dont 10 000 € pour le concours régional Femmes et Sport de la DRDJS) a été versé le 22 juillet. L'acompte de 80 % du Conseil Régional au titre de notre subvention de fonctionnement 2008 a été versé le 21 août 2008, soit 44 000 €.

Il reste à résoudre le problème des Jeux Régionaux des Jeunes 2007 vu ci-dessus.

Les autres postes restent au même niveau et les dépenses réalisées sont conformes aux prévisions.

#### **IV – TOUR DE TABLE DES COMMISSIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Certains membres du Bureau demandent que les réunions de Bureau soient écourtées pour une meilleure efficacité.

Monsieur GRASMUCK rappelle qu'il assure l'intérim de la présidence la ligue de Gymnastique.

Monsieur ATTAFI fait part du mécontentement de Madame LATU, Présidente du Comité Régional Handisport, indignée de l'attitude de la DRDJS en ce qui concerne sa demande de subvention CNDS. Cependant, il est à noter que le dossier remis à la DRDJS par ce Comité est toujours resté incomplet malgré diverses relances, alors qu'aucun exemplaire n'a été remis au CROS par le Comité (comme le veut la procédure) malgré plusieurs rappels.

Les CDOS Ardennes et Haute-Marne remercient le CDOS Marne pour sa disponibilité et la diffusion des informations relatives aux formations sport-santé.

Cependant, le CDOS Ardennes est toujours dans l'attente de la dernière mouture sport-santé et diverses fiches techniques sur le sport en France. Monsieur LEQUEUX doit voir la question.

#### Commission Communication :

Les nouvelles médailles sont livrées.

Les trophées sont en cours de réalisation.

La newsletter sera à l'étude prochainement.

Suite à la demande de Monsieur MOREAUX, Monsieur COLLOT accepte d'accueillir le Comité de Direction de fin de saison du CROS en juin 2009 au sein de la Maison des Sports des Ardennes. Monsieur ROTHIER a participé à l'inauguration le 05 juillet et confirme l'excellence de la réalisation.

\*  
\* \*  
\*

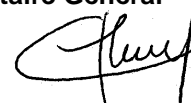
Monsieur ROTHIER clôt le Bureau à 22 heures 05 et invite les membres à se restaurer sur place.

**Le Président,**



**Serge ROTHIER**

**Le Secrétaire Général**



**Christian PREVOST**